

NOTES D'ALLOCUTION DE
MADAME LISE BACON
VICE-PREMIERE MINISTRE ET
MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES
A L'OCCASION DE LA PELLETEE DE TERRE DE L'AMPHITHEATRE
DU FESTIVAL D'ETE DE LANAUDIÈRE

LE MARDI 23 AOUT A 15H00

1988

Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Père Lindsay,

Mesdames et Messieurs,

Nous consacrons aujourd'hui la place exceptionnelle que s'est taillée la région de Lanaudière dans l'univers culturel québécois en engageant la réalisation d'un projet majeur: l'amphithéâtre du Festival d'été de Lanaudière. Ce festival et ses nombreux collaborateurs ont su, après onze années d'efforts constants, s'appuyant sur une tradition musicale particulièrement vivante, se hisser au rang des grandes manifestations. Tout comme l'orchestre symphonique de Montréal, le Festival de jazz ou le Cirque du Soleil, le Festival de Lanaudière contribue à la réputation internationale du Québec.

Le ministère des Affaires culturelles reconnaît cet événement comme l'un des plus importants festivals permanents de musique du Nord-Est de l'Amérique. Il lui

apporte, depuis plusieurs années, un soutien financier à titre d'événement majeur d'envergure internationale.

Ce formidable essor assure au festival un impact qui, au-delà du secteur culturel, rejoint les préoccupations de plusieurs autres partenaires. Et je me réjouis de la participation du ministère du Tourisme et de celui des Affaires Internationales qui apportent leur soutien aux activités de la présente saison.

La croissance exceptionnelle du festival et sa remarquable popularité l'ont souvent obligé à présenter des spectacles à guichet fermé. Force nous est de reconnaître l'exiguïté de ses salles qui limitent l'accessibilité du public et l'envergure des spectacles offerts; ces contraintes évidemment influencent le coût des billets.

Pour poursuivre son élan, le festival a développé un concept d'amphithéâtre qui nous a séduit d'emblée. L'amphithéâtre, en plus de bien répondre aux besoins du festival, présente un caractère unique qui lui permet de diversifier

l'inventaire des équipements dont nous disposons au Québec pour mettre en valeur les ressources en arts d'interprétation. L'équipement moderne dont il sera doté ouvre des perspectives prometteuses, notamment pour la télédiffusion et la vidéo. Il consacre ainsi Joliette comme "sol de musique" et constitue un tremplin formidable pour les artistes, d'ici ou d'ailleurs.

Outre son caractère touristique et culturel, l'amphithéâtre sera aussi un moteur économique pour votre belle région. Le ministre des transports, responsable du développement régional, l'a bien compris et la participation de l'Office de planification et de développement du Québec témoigne de l'intérêt qu'il porte à ce projet.

Cette contribution gouvernementale québécoise est rendue possible par la valeur même du projet, bien sûr, mais aussi grâce au consensus dont il a fait l'objet. Je tiens à souligner l'implication exceptionnelle de la municipalité de Joliette et les efforts de son maire, monsieur Jacques

Martin; la contribution de la municipalité a été prise en compte au moment de l'analyse de ce dossier.

Je tiens également à souligner l'ouverture des responsables du festival face aux questions environnementales et la collaboration accordée par le ministère de l'Environnement: la recherche mutuelle de solutions acceptables aura permis d'améliorer encore le concept et ainsi le site retenu pour construire l'amphithéâtre, rue Base-de-Roc, sera en soi une attraction intéressante.

Nous pouvons compter sur une intégration harmonieuse de la nature et de la culture. La qualité du site et le soin minutieux apporté à son aménagement serviront d'assise pour la mise en marché de l'amphithéâtre et offriront un écrin digne à ce futur joyau. L'artiste Georges Dyens a été choisi, dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, pour réaliser l'aménagement qui mettra en valeur la grande allée menant à l'amphithéâtre. Cet aménagement a été conçu pour préserver la beauté naturelle du site.

Nous abordons donc avec confiance la réalisation d'un équipement culturel unique: la collaboration de tous les intervenants et le soin apporté à la mise au point de tous les aspects de ce projet sont le gage de sa réussite. Nous aurons sans doute l'occasion d'en profiter ensemble dans un proche avenir.